

GREENPEACE EN ACTION GRÂCE À VOUS

Saison 2024/2025

Notre impact, nos victoires et nos objectifs, avec vous.



EN 2025, NOTRE UNION FERA LA FORCE!

Des activistes dénoncent l'extraction de gaz, au nord-ouest de l'île de Borkum, à proximité de la mer des Wadden, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. — © Axel Heimken / Greenpeace

MERCI D'AVOIR ÉTÉ À NOS CÔTÉS EN 2024, CAR NOUS AVONS EU CHAUD.

Au sens propre, d'abord, l'année ayant à nouveau battu des records de température et, par conséquent, de catastrophes climatiques qui nous ont encore rappelé l'urgence absolue de mettre fin au règne des énergies fossiles, premières responsables de ce dérèglement meurtrier. Mais aussi au sens figuré, avec une crise politique qui a mis à l'épreuve notre force de réaction, d'adaptation et de résistance dans un contexte de danger inédit pour la défense de l'environnement.

MERCI DE NOUS AVOIR DONNÉ CETTE FORCE.

Grâce au soutien sans faille de nos adhérentes et adhérents, aucune menace, aucun obstacle n'aura eu raison de notre détermination. Chaque jour de 2024, nos équipes ont poursuivi sans relâche leurs actions, en France et dans le monde, sur terre comme en mer, du cœur des territoires jusqu'aux plus hautes instances décisionnaires. Vous le découvrirez dans ce journal : l'union de nos forces a mené à de nouvelles victoires et avancées porteuses d'immenses espoirs pour la protection du vivant.

EN 2025, VOTRE SOUTIEN SERA PLUS DÉTERMINANT QUE JAMAIS.

Nombreux sont les défis que nous aurons à relever pour stopper la destruction des écosystèmes et transformer en profondeur nos modèles économiques, énergétiques et agricoles. Il nous faudra faire face à l'adversité, résister aux lobbies, mobiliser et convaincre, encore. Et pour cela, vous serez comme toujours notre plus grande force. **Alors ne lâchons rien et, ensemble, continuons avec courage et ténacité de construire un avenir durable pour la planète et les générations futures.**

Force d'action
p. 2 > 3

Force de changement
p. 4 > 9

Force d'impact mondial
p. 10 > 11



Jean-François Julliard
Directeur général
de Greenpeace France

© Basile Barjon / Greenpeace

Avec vous, nous sommes force d'action

La preuve par **cinq faits marquants** qui ont démontré en 2024
notre capacité de réaction, d'adaptation et de résistance
dans un contexte de crises et de dangers inédits.



← Janvier 2024, aux abords de l'Assemblée nationale. Greenpeace rappelle son soutien aux agriculteurs et agricultrices et exige du gouvernement un cap ambitieux et juste pour la transition. — © Robin Jehl / Greenpeace

↓ 22 février 2024 : action simultanée dans six villes de France pour déboulonner les logos de géants de l'agro-industrie et de la grande distribution (et de leur complice la FNSEA) afin de dénoncer leur responsabilité dans la crise agricole. © Micha Patault / Greenpeace



COLÈRE DU MONDE AGRICOLE

Greenpeace affiche son soutien et dénonce les vrais responsables

La crise du monde paysan qui a éclaté début 2024 est la conséquence directe du modèle d'agriculture intensive et des politiques ultralibérales qui régissent le secteur. Pourtant, le gouvernement, certaines forces politiques et la FNSEA, syndicat aussi puissant que dévoué à l'agrobusiness, ont tenté de désigner l'écologie comme responsable afin de

mieux détricoter les normes environnementales, réautoriser certains pesticides ou accélérer des projets insensés de stockage d'eau comme les mégabassines.

Greenpeace s'est alors immédiatement mobilisée en agissant à trois niveaux :

- **PÉDAGOGIQUE**, en rappelant pourquoi et comment la transition agroécologique est un remède à la paupérisation massive des agricultrices et agriculteurs ;
- **POLITIQUE**, d'une part en défendant les mesures visant

à garantir un revenu digne aux paysan·nes et, d'autre part, en s'opposant aux annonces gouvernementales marquant des reculs environnementaux ;

— **MILITANT**, en menant des actions de désobéissance civile pour pointer du doigt les vrais responsables, à savoir la grande distribution et **l'industrie agroalimentaire, dont les marges sont passées de 28 à 48 % entre fin 2021 et début 2023 alors même que 26 % des agriculteurs et agricultrices vivent sous le seuil de pauvreté** (source INSEE).



↑ En juin et juillet 2024, les bénévoles de nos groupes locaux ont participé à plus de 200 mobilisations partout en France pour sensibiliser les citoyennes et citoyens aux enjeux liés aux élections législatives partout en France. — © Basile Barjon / Greenpeace

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

À danger inédit, mobilisation inédite

Face au scénario catastrophe d'un gouvernement dirigé par un parti ouvertement climatosceptique, pro-énergies fossiles et pro-agrochimie, **la réaction de Greenpeace se devait d'être immédiate et à la hauteur de ce danger sans précédent pour l'action écologique.** Pour appeler les électeurs et électrices au sursaut, nous avons décrypté les mesures proposées par les trois principales forces politiques en lice, alerté sur les risques de graves reculs environnementaux, publié plusieurs tribunes dans les médias, mobilisé les citoyennes et citoyens... et nous avons évité le pire !

VICTOIRE HISTORIQUE

Pour notre liberté d'expression

Le 28 mars 2024, jour même des 100 ans de TotalEnergies, la justice annulait la procédure intentée par la multinationale pour obtenir la suppression de notre rapport sur

son bilan carbone, qui estimait les émissions de CO₂ de TotalEnergies près de quatre fois supérieures à celles déclarées. Cette victoire historique constitue un signal fort **à l'heure où l'industrie multiplie les procédures-bâillons à l'égard des organisations qui se dressent contre leurs activités climaticides**, et représente un espoir pour les bureaux de Greenpeace Italie, Royaume-Uni et USA, respectivement poursuivis par les entreprises ENI, Shell et Energy Transfer.

DEUX NOUVEAUX BUREAUX GREENPEACE

En Ukraine et au Sri Lanka

Symbole d'espoir, de solidarité et de résilience, l'ouverture d'un nouveau bureau à Kiev, en Ukraine, vise à renforcer nos actions dans les domaines de la reconstruction écologique du pays, de la mise en évidence des dangers liés aux centrales nucléaires et de l'investigation sur les crimes de guerre contre l'environnement. En 2024 également, Greenpeace a ouvert un bureau au Sri Lanka pour être présente aux côtés des populations de l'ensemble de l'Asie du Sud, où les défis écologiques sont nombreux.



© Greenpeace

UN NOUVEAU BATEAU

Pour renforcer notre flotte arc-en-ciel

Il s'appelle **Oceania** et a été inauguré en avril 2024 par Greenpeace Australie. Ce voilier originaire de France, long de 21 mètres et ultra rapide, sillonne désormais le Pacifique et constitue **un nouvel atout de taille pour empêcher tout projet de gaz offshore ou d'exploitation minière en eaux profondes.** Il renforce, aux côtés du *Rainbow Warrior III*, de l'*Arctic Sunrise* et du *Witness*, notre rôle de sentinelle des mers contre l'avidité de l'industrie.

Avec vous, nous sommes force de changement

Nous l'avons démontré en 2024 à travers les nombreuses victoires et avancées réalisées grâce l'ensemble de nos adhérentes et adhérents. **Nous le démontrerons encore en 2025**, avec vous, en allant toujours plus loin pour mettre fin au règne des industries fossiles, protéger la biodiversité et accélérer la transition énergétique.

Climat et Énergies fossiles

VICTOIRE

Le Sénat condamne la stratégie climaticide de TotalEnergies

Cent ans de mensonges, de manipulations scientifiques et d'intimidations n'auront pas suffi à étouffer la vérité dénoncée depuis des années par Greenpeace. Le rapport de la commission d'enquête du Sénat, publié en juin 2024, pose **un diagnostic sévère et sans appel** sur les activités de la multinationale. Bien que ce rapport marque une étape décisive pour une reprise en main par l'État de son rôle de régulateur des industries fossiles, les 33 mesures recommandées restent insuffisantes pour obliger TotalEnergies à respecter les objectifs fixés par l'Accord de Paris. En 2023, TotalEnergies réalisait encore 98 % de sa production dans le pétrole et le gaz⁽¹⁾. **Il faudra donc que l'État aille beaucoup plus loin, notamment en s'attaquant à ses financements et à ses profits, ce à quoi nous veillerons en 2025.**

C'EST POSSIBLE

Stopper les projets meurtriers des industries fossiles

Suite aux actions de Greenpeace Pays-Bas, une plateforme de gaz offshore en mer du Nord a reçu l'ordre du Conseil d'État de suspendre ses activités. Le pays a également voté la fermeture d'une usine de charbon et du plus grand gisement de gaz en Europe. Au Royaume-Uni, la Cour suprême a quant à elle créé un précédent en interdisant l'exploitation du puits de pétrole de Horse Hill. Autant de victoires qui décuplent **le courage et la détermination de nos activistes œuvrant sans relâche, ici en France, contre des projets de forage pétrolier dans le bassin d'Arcachon ou aux abords de la forêt de Fontainebleau, et contre la mise en place du terminal méthanier de TotalEnergies au Havre.**

NON À L'EXPLOSION DU COÛT DES ASSURANCES !

En octobre, Greenpeace a publié un nouveau rapport qui met en lumière le coût des polices d'assurance, voué à exploser du fait de la multiplication des événements climatiques extrêmes. Et qui est responsable ? Les industries fossiles !

C'est à elles de payer, pas à nous !

© Claire Jachymiak / Greenpeace



(1) Analyse des résultats annuels de TotalEnergies, Greenpeace France, février 2024 · (2) Rapport « The Climate Damages Tax »
(3) GIEC · (4) Rapport entre les bénéfices des industries fossiles (Agence internationale de l'énergie) et le coût des catastrophes climatiques (Gallagher Insurance) / Consortium World Weather Attribution (WWA), 2024



« En 2025, faisons payer aux industries fossiles le coût du changement climatique. »

Responsables de 86 % des émissions mondiales de CO₂⁽³⁾ sur la dernière décennie et, par conséquent, de la multiplication des événements climatiques extrêmes (ECE), les industries fossiles doivent assumer le coût des dégâts causés par ces catastrophes qui font des millions de victimes chaque année. **En 2022 par exemple, il aurait suffi de taxer 7,5 % de leurs profits pharaoniques pour couvrir les 300 milliards de dollars de dépenses** engendrés à l'échelle mondiale par les ECE⁽⁴⁾.

En 2025, nous aurons donc pour priorité :

- **l'instauration d'une taxe** qui permettrait à la fois de faire payer les industries fossiles et de les dissuader de poursuivre leurs activités climaticides ;
- l'adoption de **mesures contraignantes** pour obliger les industries à réduire leurs émissions et à stopper tout nouveau projet d'énergies fossiles.

Avec vous, nous déploierons aussi toutes nos forces d'action et de plaidoyer pour faire barrage aux nouveaux projets pétroliers et gaziers, en France et dans le monde.

MERCI de préserver avec nous un monde viable en faisant reculer les industries fossiles.

Leur pouvoir est immense, mais nous pouvons convaincre les responsables politiques de les empêcher de continuer à s'enrichir sur le dos de millions de victimes. **Pour réussir, je compte sur vous !**

Hélène Bourges
Responsable des campagnes
Climat et Énergies fossiles



↑ **100 ans de trop !** C'est le message d'anniversaire adressé par Greenpeace à TotalEnergies en 2024. Perturbation de son Assemblée générale et des célébrations de son centenaire au château de Versailles, dénonciation de ses profits records réalisés sur le dos des victimes du changement climatique... **Nos activistes ont multiplié les actions au printemps 2024, pour rappeler à la multinationale que Greenpeace se tiendra toujours en travers de sa route.** — © Robin Jehl / Greenpeace

900 milliards de dollars

C'est ce que pourrait rapporter d'ici 2030, comme le démontre un rapport soutenu par Greenpeace⁽²⁾, la taxation des géants des énergies fossiles pour financer les coûts des dommages causés par leurs activités, injustement supportés par les victimes du changement climatique. **Alors, on attend quoi ?**

↓ 27 novembre 2024 : Greenpeace France et CARE France organisent un déjeuner pas comme les autres pour exiger que **les entreprises des énergies fossiles soient taxées à la hauteur de leur responsabilité dans la crise climatique.**
© Basile Barjon / Greenpeace



Biodiversité : Forêts et Océans, Agriculture et Alimentation

L'OPPOSITION GRANDIT!

Exploitation minière en eaux profondes

En 2024, le Parlement européen s'est massivement opposé à la décision du gouvernement norvégien d'ouvrir l'Arctique à l'exploitation minière en eaux profondes, tout en réitérant ses demandes de moratoire mondial. Jamais les gouvernements n'ont été si nombreux à prendre part aux négociations de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM). Résultat : **32 pays d'Europe, du Pacifique, des Caraïbes et d'Amérique latine appellent désormais à s'abstenir de toute exploitation minière en eaux profondes**, tandis que cinq nouvelles annonces en faveur d'une pause de précaution

ou d'un moratoire ont été prononcées. **La dynamique est en marche et Greenpeace restera pleinement mobilisée pour que cette industrie ne voie jamais le jour !**

VICTOIRE POUR LES FORÊTS

La justice condamne le commerce illégal de bois importé

Suite à une plainte déposée par Greenpeace, la cour d'appel de Bourges a confirmé en juin la condamnation de l'entreprise Pierre Robert pour délit de mise sur le marché illégale de bois importé. **Un grand pas dans la lutte contre la déforestation** et pour l'application stricte de la réglementation européenne sur le bois.

UN ESPOIR POUR LE MONDE PAYSAN

Le Sénat dit non au CETA

Près de cinq ans après son passage en force à l'Assemblée nationale, le Sénat a voté en mars 2024 contre la ratification du CETA, accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada aussi néfaste pour nos paysan·nes que pour l'environnement. **Veillons maintenant à ce que la nouvelle Assemblée nationale y mette un terme définitif.**

ENFIN UNE LOI EUROPÉENNE SUR LA RESTAURATION DE LA NATURE !

Le 17 juin, le Conseil de l'Union européenne adoptait la loi sur la restauration de la nature avec pour objectif de restaurer au moins 20 % des terres et des mers de l'UE d'ici 2030.

Les États membres ont maintenant deux ans pour élaborer leurs plans de restauration nationaux.



↑ Vue aérienne de la forêt primaire près de la rivière Digul dans le sud de la Papouasie. © Ulet Ifansasti / Greenpeace



↑ Poisson clown sur un récif à Raja Ampat, en Indonésie.
© Paul Hilton / Greenpeace

EXPÉDITION INTERNATIONALE DE GREENPEACE

Une année toutes voiles dehors

En février 2024, la flotte arc-en-ciel de Greenpeace a repris la mer pour une nouvelle expédition internationale d'un an. Des Galapagos jusqu'à la Nouvelle-Calédonie, nos bateaux sillonnent les océans pour documenter les zones marines les plus urgentes à protéger, collecter de nouvelles données scientifiques et plaider pour **une ratification dès 2025 du Traité mondial sur la haute mer.**

VICTOIRE

Isola 2000 renonce à son projet de retenue collinaire

Bravo aux bénévoles de notre groupe local de Nice et aux citoyen·nes qui se sont engagé·es à leurs côtés contre ce projet de stockage d'eau destiné à la seule production de neige de culture pour la station de ski Isola 2000. Un projet aussi aberrant que coûteux qui aurait grandement porté atteinte aux paysages et à l'exceptionnelle biodiversité du massif du Mercantour.



« En 2025, mettons les océans à l'abri de l'avidité humaine. »

Ce sera l'une de nos priorités absolues. Du 9 au 13 juin, la France accueillera à Nice la 3^e Conférence des Nations unies sur l'Océan et nous ferons tout pour y obtenir **la ratification du Traité mondial sur la haute mer.** Son adoption en 2023 a marqué une étape historique, fruit de 20 ans de mobilisation, mais la signature « symbolique » des États ne suffit pas. Pour **créer des aires marines protégées couvrant 30 % de la surface des océans d'ici 2030**, et les mettre ainsi à l'abri de la surpêche et de l'exploitation industrielle, une seule solution : que 60 États au moins ratifient le traité. **Nous ferons tout pour, avec vous !**

L'année 2025 sera aussi décisive pour l'agriculture. Nous œuvrerons avec détermination auprès du nouveau gouvernement et de l'Union européenne pour exiger, notamment :

- **un moratoire sur les fermes-usines**, pour en finir avec leur mainmise dévastatrice pour le monde paysan et l'environnement ;
- **des mesures contraignantes contre les émissions de méthane** des géants agro-industriels comme Bigard ou Lactalis, en nous appuyant sur notre Rapport international « Super Heaters » publié en octobre 2024.

MERCI pour votre soutien et votre confiance, plus importants que jamais face à la multiplication des crises sociales, écologiques et géopolitiques.

Grâce à vous, nous portons une voix forte et indépendante pour protéger le vivant dans nos campagnes, nos forêts et en mer. **Ensemble, continuons le combat !**

Clara Jamart
Responsable de la campagne Biodiversité



Nucléaire et Transition énergétique

UNE BOMBE!

Greenpeace révèle la sous-estimation des coûts du nouveau nucléaire

Face à l'entêtement de la France et de plusieurs pays d'Europe à développer massivement la filière nucléaire au détriment des énergies renouvelables, Greenpeace France publiait en mars 2024 le rapport «Coût du nouveau nucléaire : l'insoutenable légèreté d'EDF», qui démontre **la sous-estimation totale des prévisions de l'entreprise en termes de délai et de coût de construction des six réacteurs nucléaires EPR2**, communiqués par l'entreprise. Ces coûts s'élèveraient en réalité pour l'instant au moins à 100 milliards d'euros, soit près de 50 % de plus que le montant avancé par EDF. Les délais de construction annoncés sont tout aussi irréalistes (150 mois pour la première tranche des EPR2 et 90 mois pour le dernier réacteur) au vu de la durée moyenne observée pour

la construction des trois réacteurs EPR déjà en fonctionnement dans le monde, qui s'élève à 156 mois, et des 12 ans de retard pris sur le chantier du réacteur de Flamanville. Poursuivre dans cette voie serait catastrophique pour les finances publiques mais aussi **pour les ménages français, dont l'augmentation de la facture d'électricité pourrait atteindre 30 %** selon *Les Échos*. Un gouffre financier également pointé du doigt par un rapport de Greenpeace Luxembourg qui démontre l'impact des coûts cachés et des retards de construction des EPR2 sur la facture des contribuables.

Nous continuerons donc sans relâche d'interpeller les responsables politiques français et européens pour les contraindre à investir dans les énergies renouvelables.

↓ Parc éolien installé sur la commune de Goulien, au Cap-Sizun (Finistère)
© Jeronimo Acero / Greenpeace

GRAVELINES : NOUVEAU RAPPORT SUR LES CONSÉQUENCES DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE POUR LES CENTRALES NUCLÉAIRES EN BORD DE MER

Ce rapport est un cri d'alarme contre le projet d'EDF et du gouvernement de **construire deux nouveaux réacteurs (EPR2) à Gravelines, centrale située en zone inondable** où 6 réacteurs sont déjà en fonctionnement depuis plus de 40 ans. EDF s'entête malgré des projections climatiques alarmantes sur l'augmentation du niveau des océans. Nous devons l'en empêcher.

© Fred Peault / Greenpeace



VICTOIRES

À Lyon et Cherbourg

- **En janvier, la ville de Lyon s'est engagée à retirer les 120 panneaux publicitaires numériques** installés dans le métro. En France, ces panneaux génèrent des émissions de CO₂ équivalentes à un million d'allers-retours Paris-Nice en avion. **Une victoire parmi tant d'autres obtenues cette année par les bénévoles de nos groupes locaux**, comme le retrait par la ville du Mans de ses panneaux publicitaires lumineux géants.
- **En mai, le tribunal judiciaire de Cherbourg a relaxé huit activistes de Greenpeace France** qui avaient bloqué en 2022 le chantier du réacteur de Flamanville, en Normandie, pour dénoncer l'absence de débat public sur la relance du nucléaire.



↑ 21 mars 2024 : des militant·es manifestent lors du sommet sur l'énergie nucléaire à Bruxelles pour rappeler que cette énergie n'est pas une solution au changement climatique. On pouvait lire sur leurs banderoles « Conte de fée nucléaire = crise climatique » et « Stop aux illusions ». © Lorraine Turci / Greenpeace

Poudre de perlimpinpin

Lors du Sommet sur l'énergie nucléaire qui s'est tenu en mars 2024 à Bruxelles, des activistes de Greenpeace et d'une quarantaine d'organisations internationales ont dénoncé le « conte de fées » raconté par Emmanuel Macron, leader de l'Alliance nucléaire, et rappelé que cette énergie dangereuse et hors de prix n'était pas une solution. **Et des solutions, Greenpeace en a...**



« En 2025, avec vous, portons haut et fort nos solutions d'avenir. »

L'avenir appartient aux énergies renouvelables. C'est ce que nous démontrerons grâce à vous en 2025 en déployant **notre campagne pour la transition énergétique des écoles.**

En travaillant avec de nombreux acteurs de terrain – collectivités locales, parents d'élèves, enseignant·es et associations –, nous souhaitons accélérer la transition au niveau local en poussant l'État à revoir ses ambitions en matière de transition énergétique des écoles (rénovation, pose de panneaux solaires sur toitures, mesures de sobriété). Notre objectif : créer un rapport de force entre l'État central, qui freine la transition, et les territoires qui sont au cœur des besoins de la population.

En 2025, nous poursuivrons également l'ensemble de nos actions contre le développement de la filière nucléaire.

Grâce à votre soutien, nous avons en effet développé une expertise de très haut niveau qui nous permet d'être écouté·es par les pouvoirs publics et les agences indépendantes comme l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). C'est pourquoi nous continuerons, avec vous, de :

- **nous opposer aux nouveaux chantiers des EPR et EPR2**, en faisant pression sur le gouvernement et par le biais d'actions juridiques ;
- **contribuer aux luttes de nos partenaires** contre des installations comme le centre industriel de stockage des déchets radioactifs à Bure.

MERCI pour votre aide et votre présence, sans lesquelles il nous serait impossible d'agir de manière indépendante et impactante contre les gouvernements, les entreprises et les lobbies qui tentent de freiner le développement des énergies renouvelables. **Ensemble, victoire après victoire, faisons reculer nos adversaires !**

Florian Letort
Responsable des campagnes Nucléaire et Transition énergétique



Avec vous, nous sommes force d'impact mondial

L'urgence climatique et environnementale est planétaire et nécessite, par conséquent, d'agir de façon coordonnée à l'échelle mondiale.

Pour cela, Greenpeace déploie un réseau international fort de 26 bureaux couvrant 56 pays, au sein desquels les équipes agissent en collaboration constante et solidaire, avec pour résultat **de nombreuses victoires cette année**, dont certaines historiques, grâce à vous.



© Shervine Nafissi / Greenpeace

Justice internationale

Immense victoire pour les océans : le Tribunal international du droit de la mer (TIDM), plus haute cour océanique du monde, a prononcé un jugement obligeant les États à des mesures drastiques contre les émissions de gaz à effet de serre.

Thaïlande

Le peuple remporte son procès contre le gouvernement pour inaction face à la « crise du brouillard » qui résulte des brûlages de cultures de maïs et des incendies de forêts qui ravagent le pays. ↓

↑ La protection du climat est un droit humain

Ainsi en a décidé la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) suite à un recours déposé par un groupe de militantes suisses. Avec, à la clé, **un arrêt contraignant pour la Suisse et les 45 autres pays membres du Conseil européen.**

Déforestation au Brésil

Le ministère public fédéral exhorte huit banques à mettre fin aux contrats octroyés via le système de crédit rural à des propriétés situées dans des forêts publiques, des terres autochtones ou des unités de conservation en Amazonie. **Un grand pas dans la lutte contre la déforestation et l'accaparement des terres autochtones !**



© Panumas Sanguanwong / Greenpeace

Grèce

Le pays devient **le premier d'Europe à bannir le chalutage de fond** dans ses aires marines protégées. Un exemple à suivre !

Union européenne

Le Parlement interdit l'exportation des déchets plastiques vers les pays non membres de l'OCDE. Une avancée majeure pour la protection des pays du Sud.

Afrique du Sud

La Cour suprême d'appel annule le droit accordé à Shell de mener une exploration pétrolière et gazière au large de la Côte Sauvage.

États-Unis

Le Vermont adopte une loi historique et devient le premier État à obliger les majors pétrolières à payer pour les dégâts causés par le changement climatique.

Norvège

Victoire face à l'État ! Le tribunal annule les permis de forage de trois nouveaux gisements de pétrole et de gaz pour prise en compte insuffisante de leur impact environnemental.

Avec le fonds de solidarité internationale de Greenpeace, de nouvelles victoires sont possibles, grâce à vous !

Rares sont les bureaux de Greenpeace qui bénéficient d'une communauté de soutiens aussi importante que la nôtre, ici en France, pour garantir leurs capacités d'action. C'est pourquoi Greenpeace dispose d'un fonds de solidarité internationale permettant aux bureaux qui en ont les moyens de reverser une part de leurs ressources à ceux qui en manquent cruellement.

En 2023, ce sont 32 % de vos dons qui ont été reversés au fonds de solidarité internationale.

C'est ainsi que nos collègues peuvent lutter contre la déforestation au Brésil, la surpêche en Afrique de l'Ouest ou encore la pollution plastique en Asie.

Pour cela aussi, un grand merci.

Partout dans le monde, la méthode Greenpeace fait notre force !

- 1 Enquêter, analyser, révéler les scandales
- 2 Dialoguer et proposer des solutions
- 3 Dénoncer, informer, mobiliser
- 4 Passer à l'action
- 5 Maintenir la pression



↑ Papouasie

Victoire pour les peuples autochtones, qui obtiennent la reconnaissance légale de leurs droits coutumiers sur leur forêt. Un décret historique contre l'accaparement des terres par l'industrie !

GREENPEACE



Notre plus grande force, c'est vous!



Aucune des victoires ou avancées présentées dans ce journal n'aurait été possible sans vous. Car 100 % des ressources de Greenpeace sont issues de vos dons.

Avec votre don, vous pouvez par exemple :



→ **50 €**

Financer l'achat d'un compteur Geiger nous permettant de détecter le niveau de radioactivité de zones contaminées.



→ **100 €**

Permettre la fabrication de 40 rapports scientifiques.



→ **300 €**

Couvrir une journée de frais de fonctionnement d'un de nos voiliers.

Merci!



N'en doutez jamais : ensemble, nous pouvons tout!



Pour recevoir votre carte d'adhésion 2025, adressez-nous votre soutien aujourd'hui, par courrier ou en ligne sur : faire-un-don.greenpeace.fr/2025-adhesion

← ou flashez ce QR Code

Votre générosité ne garantit pas seulement notre indépendance financière et notre liberté de parole et d'action. Elle est aussi le socle d'une communauté d'action rassemblant, aux côtés de nos équipes, plus de 700 bénévoles en France et plus de 50 000 dans le monde.

Alors restez à nos côtés en 2025 pour relever de nouveaux défis et remporter de grandes victoires pour la protection du monde vivant!

Vous êtes notre seule et unique force d'action.